



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Bulletin d'informations officielles

Décembre 2019

No 5



Agenda 2020

- 21 mars : Soirée de gym
- 4 avril : Soirée de l'Harmonie du Pontet
- 29 août : 20e Marché artisanal
- 7 novembre : Soirée du Tennis Club
- 14 novembre : Théâtre

Séances du Conseil Communal à 20h

- Mercredi : 25 mars 2020
- Mercredi : 10 juin 2020 (comptes 2019 - rapport de gestion)
- Mercredi : 28 octobre 2020 (arrêté d'imposition)
- Mercredi : 16 décembre 2020 (budget 2021)

Dans ce numéro :

Municipalité	2
Contacts divers	3
Archives	6
Cartes CFF	7
Objets trouvés	
Chiens	8
Passeport vacances	10
Bibliothèque	11
Divers	13
Fermeture de fin d'année	16

Municipalité jusqu'au 29 février 2019

ROSSEL Ingrid

021 701 02 27

Syndique

Administration générale et personnel, Police, ARGDV, ASICOPE, AJERCO et parascolaire, Culture, Bibliothèque

Municipaux :

BERTHOUD Olivier

021 701 34 92

Finances, Zone Industrielle (SEVA, SIVA, AF, RC 177), PAC Venoge, Assurances, Affaires sociales

Vice-Syndic 2016-2017 et 2020-2021

GRUAZ Michel

021 701 35 33

Forêts, Refuge, Gaz, Têlêrêseau, SI, Eau potable, Eaux claires, Eaux usêes, PGEE, PDDE, Cadastre, AIEV, Domaines, Graviêre de Sency, Cimetière, parcs et promenades, Mobilité, Passeports-vacances

Vice-Syndic 2017-2018

MAEDER Eric

021 701 35 80

Routes, Véhicules et Machines, SDIS, Eclairage public, Cours d'eau et chemins AF, Manifestations, Sports et Loisirs, Constructions communales, Site, info et bureautique

Vice-Syndic 2018-2019

DUPERRUT Olivier

079 256 14 85

Police des constructions, Urbanisme, Viticulture, Gestion déchets, Décharges, PCI, Bâtiments

Vice-Syndic 2019-2020

Conseil communal, administration et divers

Conseil communal

Bandini Hervé, Président
Heck-Tobler Regula, Secrétaire

Administration communale

Rue de la Poste 10
Tél. 021 701 32 55 / fax 021 701 57 33
commune@vufflens-la-ville.ch

Jours et heures d'ouverture :
Mardi : 9h à 12h - 14h à 19h
Mercredi et vendredi : 9h à 12 h

Secrétaire municipale

Böhlen Sandrine
021 701 32 55
sandrine.bohlen@vufflens-la-ville.ch

Boursière

Nijenhuis Dominique
021 701 24 96
bourse@vufflens-la-ville.ch

Contrôle des habitants

Gindroz Cornelia
021 701 32 55
cornelia.gindroz@vufflens-la-ville.ch

Employés communaux

Batista Nelso - 076 388 78 46
Chopard Simon - 079 268 14 11

Votations et élections

Maison de commune

Ouverture du bureau de vote :

Dimanche : 9h à 10h

Les électeurs peuvent déposer leur enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de la Maison de commune **jusqu'à 10h.**

Pilier d'affichage

Les avis d'enquête, les heures et résultats de votations et d'élections, autres publications officielles sont affichés au pilier public, sous le couvert de la fontaine, en face de l'église

Paroisse protestante	Laurent Bader, Pasteur Grand-Rue 30 1302 Vufflens-la-Ville 021 331 57 52
Paroisse catholique de Saint-Pierre	Rue du Jura 14 Case postale 351 1030 Bussigny-près-Lausanne 021 701 00 70
Etablissement primaire de Penthalaz-Venoge	021 557 34 20
Etablissement secondaire de Cossonay et de Penthalaz	021 557 89 00 es.cossonay-penthalaz@vd.ch
AJERCO Réseau enfance Cossonay et région	Rue de la Poste 2 - CP 16, 1350 Orbe 024 557 77 11 — info@ajerco.ch
Cantine Pic & Croc	Rue de Marteley 6 1302 Vufflens-la-Ville Marie Berthoud, responsable 079 633 19 91 Inscriptions auprès de la Bourse communale de Vufflens-la-Ville
AAS Agence d'assurances sociales	Rue des Champs 5 1040 Echallens 021 622 75 50 aas-echallens@araspe.ch
CSR Centre social régional	Place Centrale 5 1305 Penthalaz 021 622 75 55 - csr@araspe.ch
Office d'impôt	Place Emile Gardaz 5 1040 Echallens 021 316 96 66
Office des poursuites	Place Emile Gardaz 5 1040 Echallens 021 316 97 00

- ORP** Ch. du Grand-Record 7
Office régional de placement 1040 Echallens
Tél. 021 557 18 90
- Préfecture** Place Emile Gardaz 8
1040 Echallens
021 557 18 45
- Service du feu** Téléphoner immédiatement au No 118
Donner ses nom et adresse et indiquer le genre de sinistre (feu, feu de voiture, inondation, etc.)
- Tirs militaires** Vufflens ne disposant pas de stand de tir, chacun voudra bien prendre personnellement ses dispositions pour effectuer ses tirs avec une société de son choix.
- Bibliothèque** Cuvillard 17
Ouverte chaque lundi et jeudi de 17h à 18h30
Wihler Marcela et Gaby Kraus, responsables
Tél. 021 701 36 30
- Cartes d'identité** **Formulaire établi par le Bureau communal à Vufflens-la-Ville**
CHF 65.- + 6.- dès 18 ans
CHF 30.- + 6.- jusqu'à 18 ans
Se munir d'une photo passeport en bonne et due forme et de l'ancienne carte d'identité (ou d'un avis de perte établi par un poste de police/gendarmerie suisse)
- Passeports** www.biometrie.vd.ch ou au 0800 01 1291
CHF 140.- + 5.- dès 18 ans
CHF 60.- + 5.- jusqu'à 18 ans
Passeport + carte d'identité :
CHF 148.- + 5.- dès 18 ans
CHF 68.- + 5.- jusqu'à 18 ans
Les photos sont faites au Centre de biométrie



**Entrée sur le domaine communal bien gardée.
Où est-ce ?**

Solution dans le prochain BIOV

Documents extraits de nos archives par Mme Edith Gruaz, responsable.



Cartes journalières CFF à CHF 39.-

Ces cartes donnent droit à la libre circulation sur les réseaux CFF, les cars postaux, ainsi que la plupart des chemins de fer privés, bus et lignes de bateaux, le jour choisi. Ces cartes sont aussi disponibles sous forme de bons cadeaux. Réservation sur le site www.penthalaz.ch, au guichet du Service de la population de Penthalaz, ou par téléphone au **021 863 20 52**.

Horaires : Lundi 7h30-11h30 / 13h30-17h Mardi 7h30-11h30

Mercredi 7h30-11h30 / 16h-19h Jeudi/Vendredi 7h30-11h30

En « Last minute », sans réservation, vous pouvez acquérir directement au Bureau de la Commune de Penthalaz, les cartes non vendues du jour ou du lendemain au prix de CHF 25.-.

Objets trouvés



Mesdames, Messieurs, chers parents,

Des objets trouvés de toute nature non réclamés attendent leurs propriétaires au Bureau communal.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir venir chercher ces objets durant les heures d'ouverture **jusqu'au vendredi 20 décembre, à 12h.**

Tous les objets non réclamés à cette date seront amenés aux points de recyclage adéquats.

Nous vous remercions de votre diligence.

La Municipalité



RECENSEMENT DES CHIENS

En application du règlement du Conseil d'Etat du 6 juillet 2005 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, la Municipalité de Vufflens-la-Ville informe les propriétaires ou détenteurs qu'ils sont tenus de déclarer au Bureau communal :

- a) les chiens acquis ou reçus (présentation du carnet de vaccination)**
- b) les chiens nés en 2019 et restés en leur possession**
- c) les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2019, pour radiation**
- d) tout animal en leur possession qui n'aurait pas encore été annoncé**

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de l'inscription.

Il est rappelé que toute acquisition ou naissance de chiens en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours au Bureau communal.

Les personnes emménageant dans la localité sont également tenues d'annoncer leur(s) chien(s) auprès du même office.

Tous les chiens doivent être munis d'un collier permettant l'identification du propriétaire. En outre, chaque chien doit être identifié au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

Par ailleurs, les propriétaires et les détenteurs de chiens « potentiellement dangereux » doivent annoncer leur animal au Service de la consommation et des affaires vétérinaires, au moyen du formulaire ad hoc.

Nous vous rappelons que des sacs pour le ramassage des crottes sont à votre disposition au Bureau communal.

La Municipalité

Pourquoi ramasser les crottes de son chien ?

Les crottes de chiens ne sont pas seulement désagréables, polluantes, mais aussi dangereuses parce qu'elles contiennent des parasites.

Il ne faut pas croire que parce qu'on est à la campagne les chiens peuvent faire leurs besoins n'importe où. Prenez par exemple une prairie d'herbe, c'est en fait une culture, c'est de la nourriture pour le bétail. La néosporose présente dans les crottes peut provoquer l'avortement d'une vache ou, contaminer le veau à naître.

Les crottes de chiens sont dangereuses pour la santé des animaux (y compris pour les chiens eux-mêmes) parce qu'elles constituent un habitat adapté à des vers parasites qui vivent dans les intestins des chiens. Invisibles à l'œil nu, les œufs de ces vers survivent de nombreux mois sur le sol et les chiens peuvent facilement se contaminer en fouillant dans les déjections de leurs congénères.

Protégeons nos campagnes et nos forêts et par la même occasion nous protégeons nos enfants, nous-mêmes, nos chiens (eux aussi), les vaches et les veaux et beaucoup de choses qui peuvent finir dans nos assiettes.

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts



La Municipalité recherche des organisateurs pour les activités en 2020

Quel type d'activité ?

Il n'est pas nécessaire de viser la lune pour une activité. Les enfants ont du plaisir avec les choses simples : une balade en forêt et grillades, découverte de votre commune ou d'une ferme alentours, ou une personne qui présente sa passion, son hobby etc...

Quand et où?

La première semaine de juillet est extrêmement chargée en propositions d'activités avec plus de 600 places offertes par jour (il y environ 650 enfants inscrits en juillet...). Il est donc probable qu'une activité proposée durant cette période soit peu sollicitée malgré le nombre d'enfants inscrits.

Les activités proposées sur les deux sessions (juillet et août) sont fortement recommandées mais pas obligatoires.

Idéalement, le point de rendez-vous se fait à un lieu accessible en transports publics et facile à trouver.

Pour quelles tranches d'âge ?

Près de 70% des enfants participant aux activités ont entre 9 et 12 ans. Il y a donc une forte demande pour cet âge. Attention toutefois à ne pas négliger les 12-15 ans malgré tout.

La répartition fille-garçon est plus ou moins égale, avec une tendance haute pour les garçons de 9-10 ans.

Rémunération par la Commune

Le bureau de l'APVRL se tient à votre disposition pour toute question et tout soutien nécessaire au 021/315.68.25 ou par mail à passvac@apvrl.ch



BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Mercredi 11 décembre 2019
à 17h00

La bibliothèque de Vufflens-la-Ville et
l'École Instrumentale de l'Harmonie du Pontet
invitent parents et enfants à venir écouter des contes
agrémentés de petites pièces musicales
interprétées par de jeunes musiciens.

3 à 5 ans

Bien au chaud
dans la
bibliothèque,
Emmanuelle
vous raconte
des contes de
Noël.



Dès 5 ans

Bien emmitouflé
avec gants et bonnets,
Nathalie vous raconte
des contes d'hiver ...

(à l'extérieur, mais à l'abri si il
pleut !)

Petits biscuits et thé chaud

Pendant les vacances de Noël, la bibliothèque restera ouverte **le jeudi 2 janvier 2020**

Horaire : 17h00 à 18h30

Cher Père Noël : cette année je voudrais

la fabuleuse histoire
du Père Noël

BAUMANN, S.



Album 3 ans et plus

les filles de
Vergingétorix

CONRAD, D.



Astérix no.38

Dumbo (film)

DISNEY, W.



Donne-moi des ailes

VANIER, N.



Roman d'après le film

Grand frisson
à la Brevine

POMPEI, Ch.



Les enquêtes de Maitiffs

Falalalala

CHAZERAND, E.



Roman pour les Audois

le livre qui te rend
super méga heureux !

BOUCHER, F.



Pour les jeunes

Demain est à nous

MAISTRE, G.



Ces enfants qui changent
le monde

les panthères des
neiges

TESSON, S.



Priz Rensuadot



Pendant les vacances de Noël la
bibliothèque restera ouverte
le jeudi 2 janvier 2020 de 17h à 18h30



EXPOSITION
JOËLLE MISSON
 (PHOTOGRAPHIE)
www.blackrainbowphoto.ch
 Avec les textes d'Héloïse Poery (www.lemancolie.ch)

**ARNAUD
 SINGENBERGER**

(DESSIN / ILLUSTRATION)
 Instagram : xrustyxx

ADMINISTRATION
 COMMUNALE DE
 VUFFLENS - LA - VILLE
 RUE DE LA POSTE 10

22 NOVEMBRE - 27 MARS 2020



Alicia Lona Bonnard
PORTRAITS

Mini séance de Noël

les 23, 26 et 30 novembre 2019

La séance et 3 tirages 13x18cm
 pour seulement 100.-

réservez votre séance
 sans plus tarder

Grand-rue 17, 1302 Vufflens-la-Ville
 0787103368
a.lonabonnard@gmail.com



Plus d'info sur www.aliciorlonabonnard.wix.com/photography

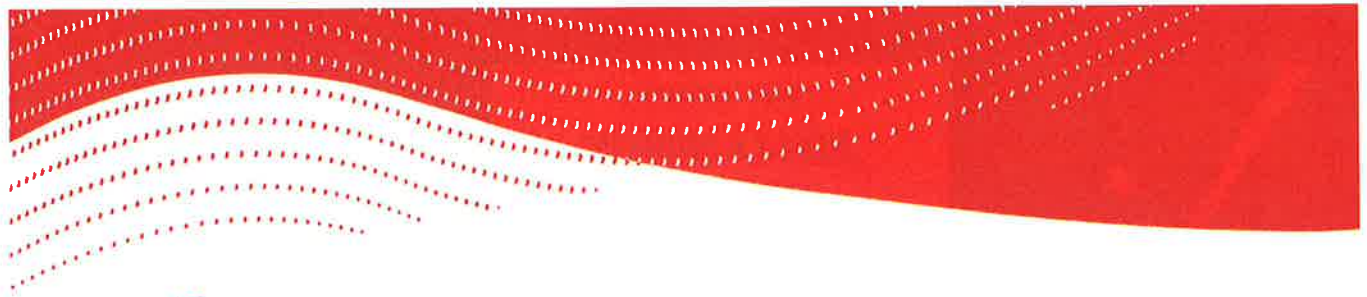
La Grand - Vigne

*Pinot Noir et
 Oeil-de-perdrix*

50 cl
 Fr. 7.50



Vullioud Charles-André, Vufflens-la-Ville
 Tél. 021 702 24 73



TRANSFUSION INTERREGIONALE CRS
INTERREGIONALE BLUTSPENDE SRK

Don du sang

Mardi

7 mai 2019

1^{er} octobre 2019

7 janvier 2020

14h30-20h00

Grand salle

Place du Village 1

1042 Bioley-Orjulaz

jedonnemonsang.ch



**L'ASSOCIATION CANTONALE
VAUDOISE
DE HOCKEY SUR GLACE**

vous remercier de votre soutien. Grâce à vous, nos jeunes bénéficieront d'un meilleur encadrement, ainsi qu'un allègement financier, autant pour le sport études que pour les sélections U13 et U14.

Le sport études compte entre 15 et 20 participants. La sélection U13 élargie compte entre 30 et 35 participants. La sélection U14 élargie compte entre 22 et 28 participants. Nous organisons des camps, des entraînements mensuels et participons à des tournois nationaux.



REPAS DE SOUTIEN
de l'Association Cantonale
Vaudoise de Hockey sur Glace

**Le vendredi 6 mars 2020
dès 18h45
Grande salle
Vufflens-la-Ville**



La Barca
Restaurant Pizzeria
Grand Rue 34 • 1095 Lutry
www.la-barca.ch • 021 791 59 43



Barca
www.barca-malley.ch
Centre Malley Lumière | 021 625 18 25



COUPE DES BAINS
2020
CAMP DES CANTONALES DU 26 JUILLET AU 1ER AOÛT
CAMP DES JUNIORS ET ARTISTIQUE DU 3 AU 22 AOÛT
TOURNOI HUSKY LE 23 AOÛT

FESTY HOCKEY
2020
COUPE DES BAINS DU 25 AU 29 AOÛT
TOURNOI U14 DU 8 AU 9 AOÛT
TOURNOI U13 DU 15 AU 16 AOÛT

FESTYHOCKEY
DU 26 JUILLET AU 30 AOÛT

Vacherin Mont-d'Or

S W I T Z E R L A N D



RESTAURANT PIZZERIA

L'OURS

Rue du Bugnon 2 - 1006 Lausanne
Tél. 021 312 68 68 - Fax 021 312 68 70
www.restaurantlours.ch

BUFFET ENTRÉES

Miroir terre & lac-mer
Salade verte & ses croûtons
&
Lardons

Salade du maraîcher
Salade de maïs curry
Salade de pommes de terre
Salade carottes rouge

CHAUD, SERVI À TABLE

Caquelon vigneron
Viandes de bœuf & poulet frais
Choix de sauces
Riz aux légumes

Duo de fromages sur assiette

BUFFET DESSERTS

Mousse chocolat
Salade de fruits
Salée au sucre

Fr. 90.-



**Café Restaurant
F. Fernandez**
Plaines-du-Loup 7
1018 Lausanne
Tél. 021 646 13 48
Fax 021 646 15 26
restaurant@citycable.ch



Jim's Bâtisseurs

AUTOMOBILES DU MONT

ZI En Budron H1 - 1052 Le Mont/Lsne - 021 657 11 01 - www.lmont.ch



www.vufflens-la-ville.ch

Décembre 2019

No 5

Fermeture de fin d'année du Bureau communal du vendredi 20 décembre 2019 à 12h au vendredi 3 janvier 2020 à 9h

En cas de nécessité, vous pouvez contacter
un membre de la Municipalité.



La Municipalité
et le personnel communal
vous souhaitent de belles fêtes